

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 9 MARS 2020

Accusé de réception en préfecture  
038-213801798-20200309-DEL010-20-DE  
Date de télétransmission : 12/03/2020  
Date de réception préfecture : 12/03/2020

**DELIBERATION N° DEL010-20**

L'an deux mille vingt, le 9 mars à dix-neuf heures,  
Le conseil municipal, légalement convoqué par Pierre VERRI Maire, le 3 mars 2020, s'est réuni à la mairie en séance publique sous sa présidence.

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire ouvre la séance.

**Présents :**

M<sup>mes</sup> I. BEREZIAT, A. BONNIN-DESSARTS, S. BRANON-MAILLET, S. CUSSIGH, C. EGEA, M. GERACI, G. LE CLOAREC, C. PICCA, C. TISON et MM. R. BAH, J.M. BERINGUIER, P. BERTHOLLET, H. EL GARES, J. FABBRO, J-P. GABBERO, J.C. GUERRE-GENTON, J. PAVAN, Y. PERRIER, C. SERGENT, P. VERRI.

**Pouvoirs :**

M. MORIN Georges (Pouvoir à Pierre VERRI, en date du 8 mars 2020)

**Absents excusés :**

M<sup>me</sup> AMBREGNI Nadège  
M. BARRAL Thierry  
M. DUBOIS Stéphane  
M. DUSSERRE Andy  
M<sup>me</sup> FERRACIOLI Chantal  
M. FINAZZO Daniel  
M<sup>me</sup> GONZALEZ Gisèle  
M<sup>me</sup> ROULAND Chloé

MONSIEUR CLAUDE SERGENT A ETE ELU SECRETAIRE DE SEANCE.

**OBJET : Modification partielle du tableau des effectifs.**

**Rapporteur : Pierre VERRI**

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de modifier partiellement comme suit le tableau des effectifs.

Suite à la réussite à un concours, il est proposé de créer un poste de rédacteur à temps complet.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal :

- de procéder à la modification partielle du tableau des effectifs,
- de dire que les crédits sont inscrits au budget 2020, au chapitre 012 « Charges de personnel ».

Conclusions : La présente délibération est approuvée à l'unanimité.

Ont signé au registre  
les membres présents.

Gières, le 9 mars 2020.

Pour extrait conforme,  
Le Maire,



Pierre VERRI.